Ouverture du procès en appel de Jawad Bendaoud

mardi 20 novembre 2018, par Thémis

Mercredi 20 novembre s'est ouvert en appel le procès de Jawad Bendaoud, de Youssef Aït Boulahcen et de Mohamed Soumah qui doit durer jusqu'au 21 décembre.

Si le parquet s'est désisté concernant Mohamed Soumah, Bendaoud et Boulahcen sont respectivement jugés pour « recel de malfaiteurs terroristes » et « non dénonciation de crime terroriste ».

Rappelons que le procès en correctionnel n'avait été qu'une succession de sorties fantasques et inappropriées de la part de Jawad Bendaoud, et avait à la surprise générale abouti à une relaxe totale de ce dernier.

Comme en première instance, les parties civiles sont reléguées dans une salle à l'autre bout du tribunal pour pouvoir assister aux débats, accentuant un sentiment d'abandon et d'éloignement déjà très présent. La justice se révèle être incapable de trouver une solution équitable et juste quant à leur présence dans la salle d'audience.

Beaucoup attendent de ce procès que la lumière soit faite sur l'implication des deux protagonistes dans les évènements du 13 novembre et qu'une sanction à la hauteur de leurs actes soit prononcée.